

Demande d'autorisation pour publication, exposition ou diffusion

Référez-vous à la guide des services à la clientèle 108 : *Le droit d'auteur et vos recherches*

Renseignements sur la cliente ou le client

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

J'aimerais obtenir l'autorisation d'utiliser les documents figurant au verso :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Dessin architectural | <input type="checkbox"/> Photographie |
| <input type="checkbox"/> Film, vidéo, enregistrement sonore | <input type="checkbox"/> Document publié |
| <input type="checkbox"/> Carte ou plan | <input type="checkbox"/> Document textuel |

Aux fins suivantes :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Exposition | <input type="checkbox"/> Site Web (Internet/Intranet) |
| <input type="checkbox"/> Multimédia (CD-ROM, DVD, vidéo) | <input type="checkbox"/> Diffusion (radio, télévision, film) |
| <input type="checkbox"/> Publication (document imprimé) | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) _____ |

Veuillez fournir le titre ou une description du projet. S'il s'agit d'une exposition, veuillez inclure le nom et l'emplacement de la galerie d'arts, du musée ou du lieu public. S'il s'agit d'une diffusion, veuillez en fournir le détail. S'il s'agit d'un site Web, veuillez indiquer l'URL.

Remarque : Une permission ne peut être accordée que pour une seule utilisation à la fois. Si vous désirez réutiliser, rediffuser ou publier de nouveau un document, veuillez présenter un nouveau formulaire de demande.

Faites parvenir la présente formule par la poste ou télécopieur à l'adresse suivante :

**Archives publiques de l'Ontario, 77, rue Grenville, 3^e étage, Toronto ON M5S 1B3
Télécopieur : 416-327-1999**

Les renseignements personnels transmis aux Archives publiques par le biais de cette demande seront utilisés uniquement afin de répondre à la demande et d'effectuer des analyses statistiques. Ces renseignements sont recueillis en vertu du *Règlement sur les cas d'exception à l'égard des établissements d'enseignement, des bibliothèques, des musées et des services d'archives* SOR/99-325 sous-section 6.2b, pris en vertu de la *Loi modifiant la loi sur le droit d'auteur* (Canada) LC. 1997, c. 24, et la *Loi sur les Archives publiques*, L.R.O. 1990, c. A-27. Tout question au sujet de la cueillette de ces renseignements doit être adressée au Chef d'équipe, Service à la clientèle. Archives publiques de l'Ontario. 77 rue Grenville. Toronto. ON.. M5S 1B3. 416-327-2383.

